



RAPPORT D'ENQUÊTE

n° 45796

1^{er} octobre 2022



ÂGE D'ABATTAGE

Pour devenir de la viande, la plupart des animaux sont entassés dans des bâtiments où ils ne voient jamais la lumière du jour. Ils sont tous violemment mis à mort à un très jeune âge.



6 semaines
Espérance de vie :
8 ans

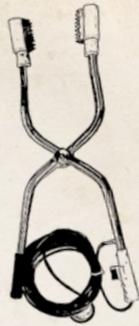


6 mois
Espérance de vie :
15 ans



1 à 2 ans
Espérance de vie :
20 ans

ARME DU CRIME



Pince à électronarcose

Longueur : 80 cm.

Intensité du courant :
1,3 A minimum (en comparaison,
un taser a une intensité de 0,003 A).

Temps de contact sur l'animal :
1 à 5 secondes.

Mode opératoire : La pince vient enserrer la tête de l'animal entre les yeux et les oreilles. Elle délivre un courant électrique censé le rendre inconscient durant 30 secondes, le temps de le suspendre à un crochet puis de l'égorger. La perte de conscience n'est pas toujours effective et la mise à mort est alors effectuée sur un animal conscient.

Cadence de tir : Jusqu'à 900 cochons par heure sur les lignes d'abattage modernes.

CONTEXTE DU CRIME

> Plus de 3 millions d'animaux sont tués chaque jour dans les abattoirs.

> 3 millions c'est aussi le nombre d'habitants dans les villes de Paris et Marseille réunies.

-> soit plus de 35 animaux tués chaque seconde.

Pourquoi ces chiffres ne suscitent-ils pas l'horreur ? Pourquoi ces animaux ne sont-ils pas perçus comme des victimes ?

Les indices sont pourtant clairs : tout comme les humains, ce sont des êtres sensibles !

Amputation de la queue, vraisemblablement coupée à vif à la naissance.

traces de brûlures sur les tempes : blessure n'ayant pas entraîné la mort.

Dents limées, vraisemblablement à vif pour empêcher l'individu de mordre.



Amputation des testicules, vraisemblablement sectionnés sans anesthésie.

Traces de lutte : La victime a tenté de s'échapper.

Contusions : de multiples cicatrices (contusions, traces de morsures, griffures) sont présentes sur le corps de la victime. Signes probables d'une séquestration dans un espace clos et densément peuplé.

Les animaux sont traités comme des marchandises. Dès leur naissance, tout est fait pour qu'ils soient les plus rentables possible. Plus de 8 animaux sur 10 sont enfermés à vie, au détriment de leur bien-être.

Comme nous, les animaux sont conscients, ont des sensations, des émotions et tiennent à la vie.

CONCLUSION DE L'ENQUÊTE

- Chaque seconde en France, 35 animaux sont tués pour l'alimentation.
- Dès la naissance, ils sont exploités pour être le plus rentable possible.
- Ils subissent plusieurs mutilations à vif (dents, queue, testicules, bec, griffes, cornes).
- Ils refusent d'être mis à mort.
- Ils manifestent du stress et se débattent avant d'être abattus.

→ *Les animaux ne sont pas des marchandises.*

COMMENT ÉVITER CES SCÈNES DE CRIME ?

Il existe des alternatives à la viande et aux produits animaux.

Découvrez comment consommer autrement et participez au Veggie Challenge :

vegan-pratique.fr/veggie-challenge

Encouragez vos élus à prendre des mesures en faveur des animaux :

www.politique-animaux.fr

Soutenez L214 :

Sur les réseaux sociaux :

IG [@association_l214](https://www.instagram.com/association_l214)

FB [@l214.animaux](https://www.facebook.com/l214.animaux)

Tiktok [@association.l214](https://www.tiktok.com/@association.l214)

Twitter [@l214](https://twitter.com/l214)

En participant aux actions express :

l214.com/agir/actions-express-pour-les-animaux

**POUR CONTINUER CETTE ENQUÊTE,
RETROUVEZ LES INFOS SUR L214.COM**

